

Réunion publique

Projet urbain de La Saulaie

26 juin 2024





Mot d'accueil

Jérôme MOROGE
Maire d'Oullins-Pierre-Bénite

Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes



Table ronde des élus

❖ **Béatrice Vessiller**

Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, du renouvellement urbain et du cadre de vie

❖ **Renaud Payre**

Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat et de la politique de la ville

❖ **Clotilde Pouzergue**

Maire déléguée d'Oullins, Conseillère Métropolitaine

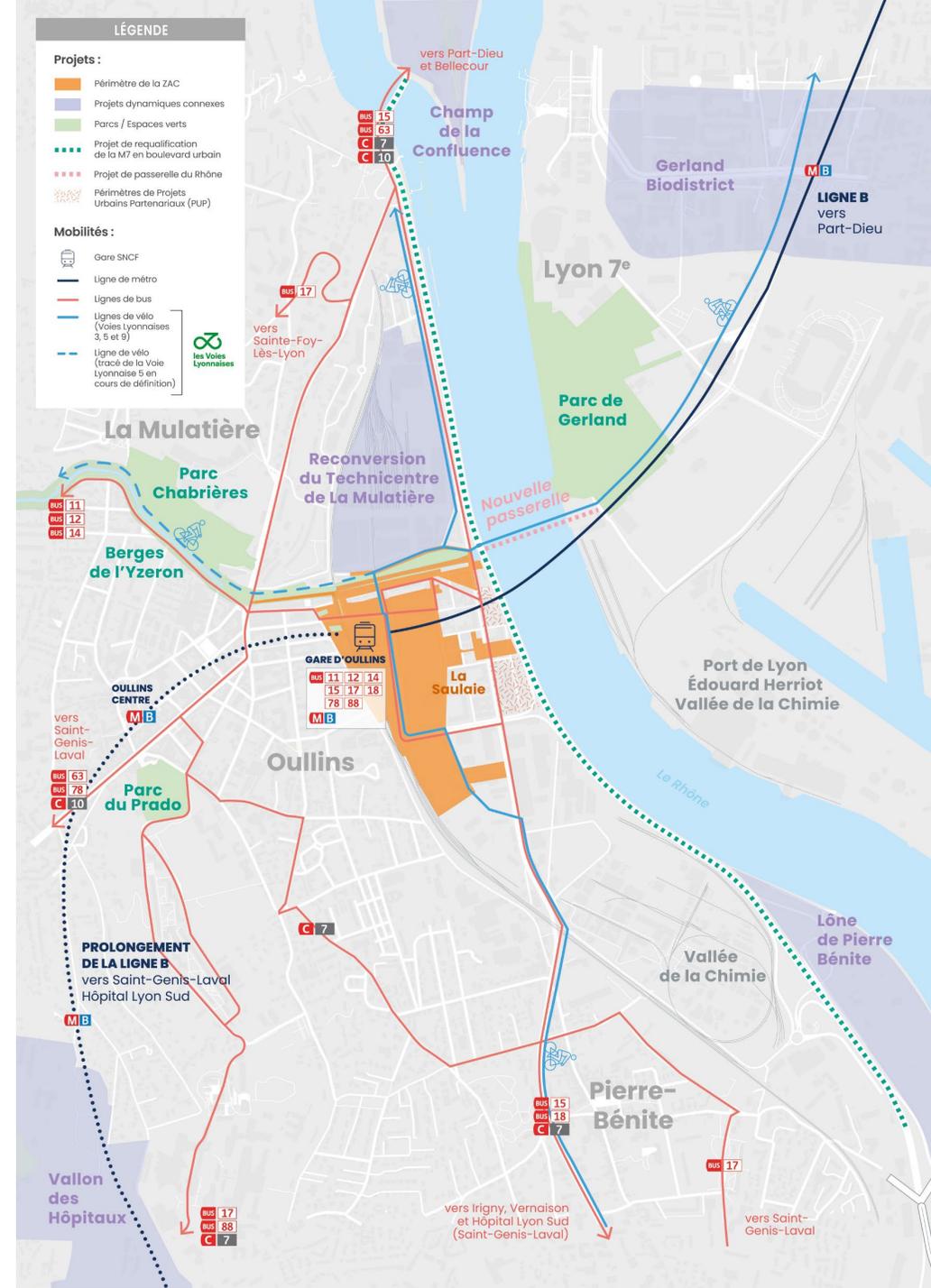
❖ **Véronique Déchamps**

Maire de La Mulatière, Conseillère Régionale Auvergne-Rhône-Alpes



Déroulé de la réunion publique

- 1 Présentation des espaces publics
- 2 Actualités du projet
- 3 Procédures règlementaires et enquête publique
- 4 Séance de questions / réponses
- 5 Conclusion



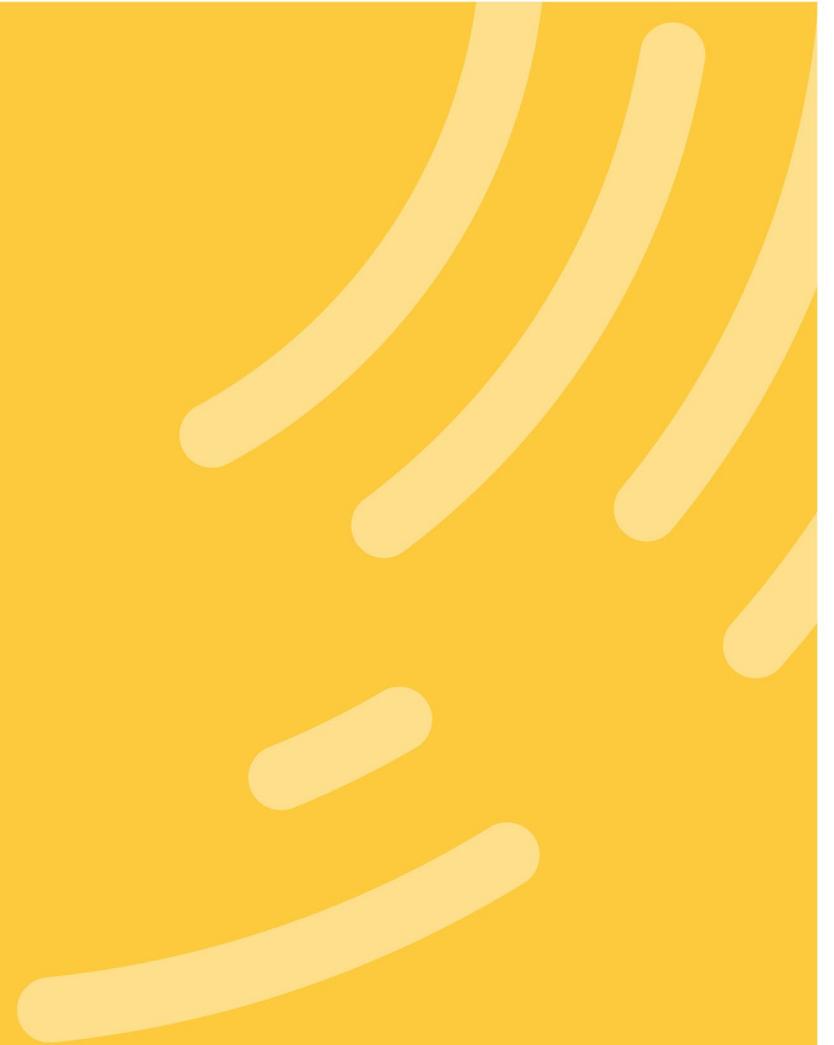
Pour poser vos questions durant la réunion

Scannez-moi

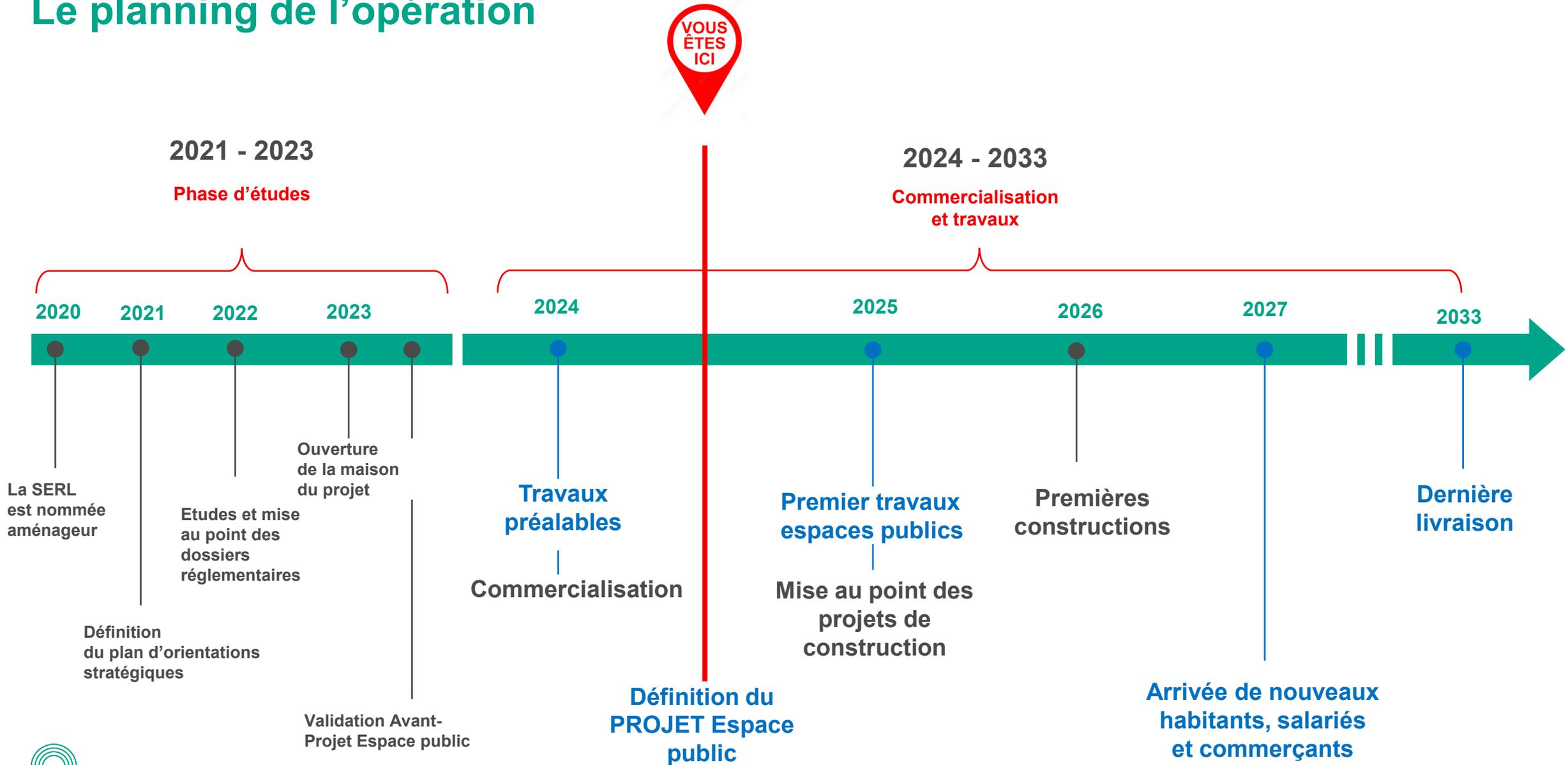


PARTIE 1 •

PRÉSENTATION DES ESPACES PUBLICS



Le planning de l'opération



Rappels - Les objectifs du projet urbain



Créer des logements adaptés à tous : logement social, logement intermédiaire, accession sociale ou accession libre.



Déployer de nouvelles constructions : commerces, activités économiques et équipements culturels, sportifs et de loisirs.



Améliorer le cadre de vie du quartier : nouveaux cheminements, parc, berges de l'Yzeron réaménagées...



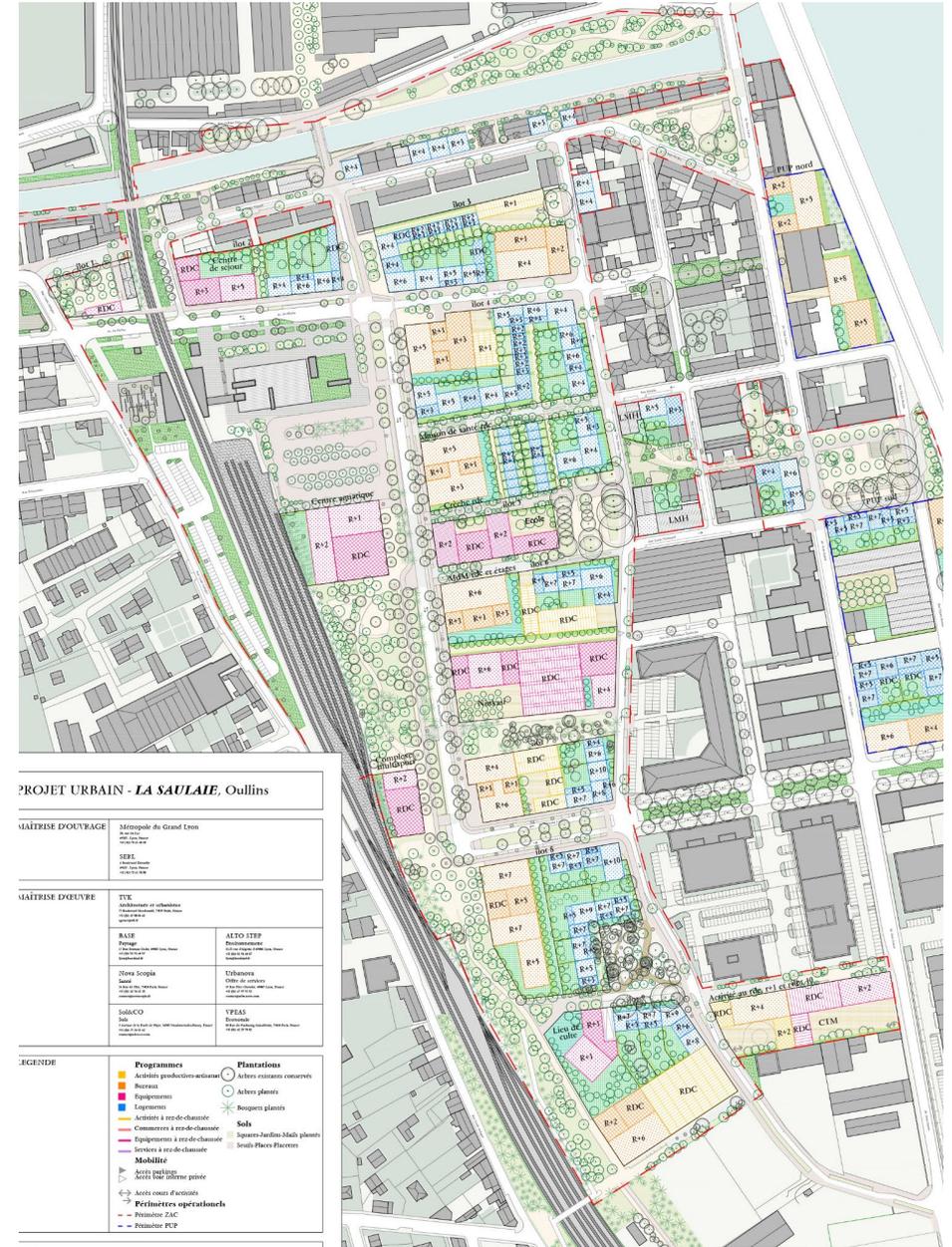
Renforcer la connexion de La Saulaie au reste d'Oullins et à l'ensemble de la métropole lyonnaise.



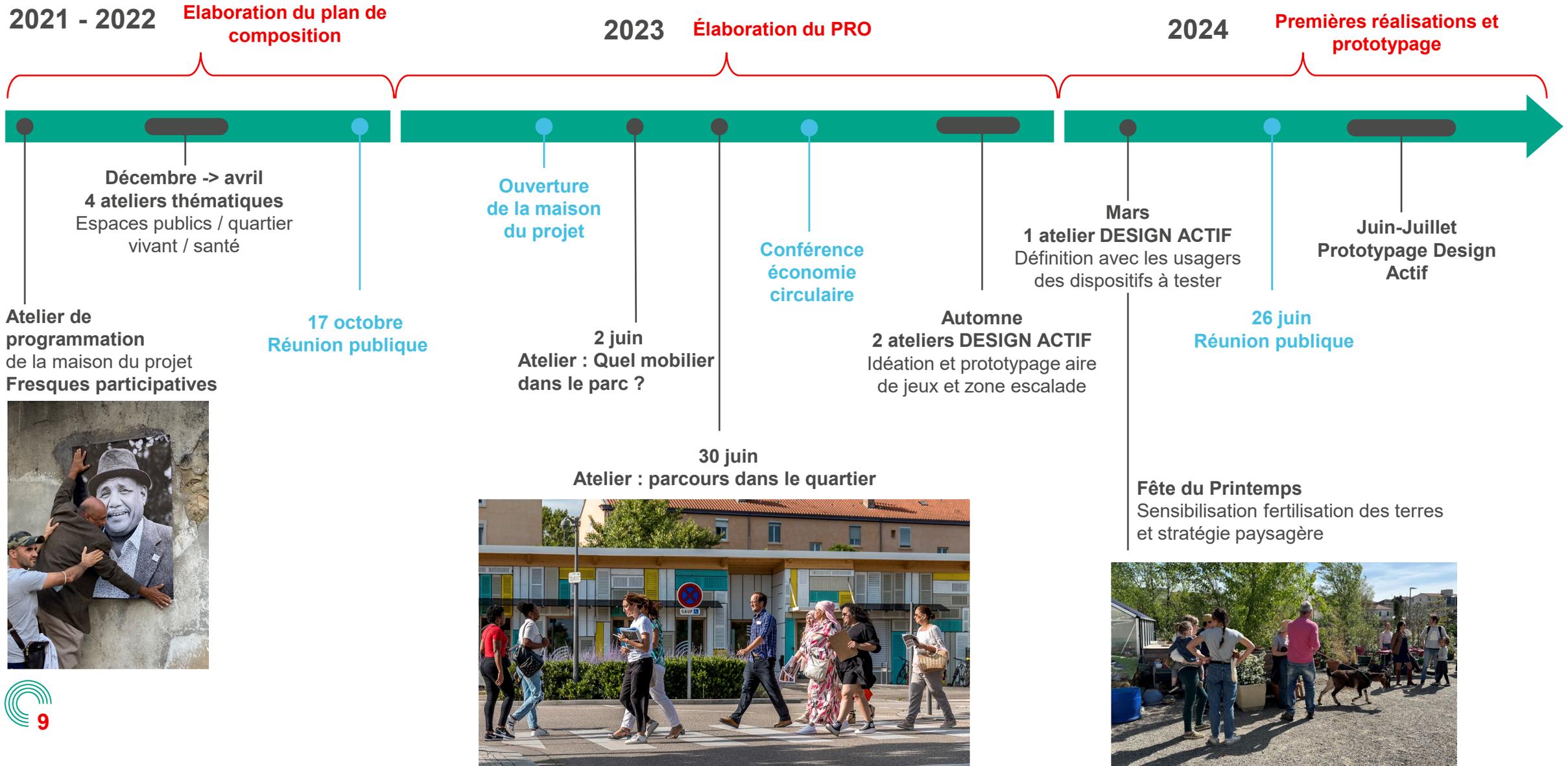
Encourager les déplacements à pied, en vélo...



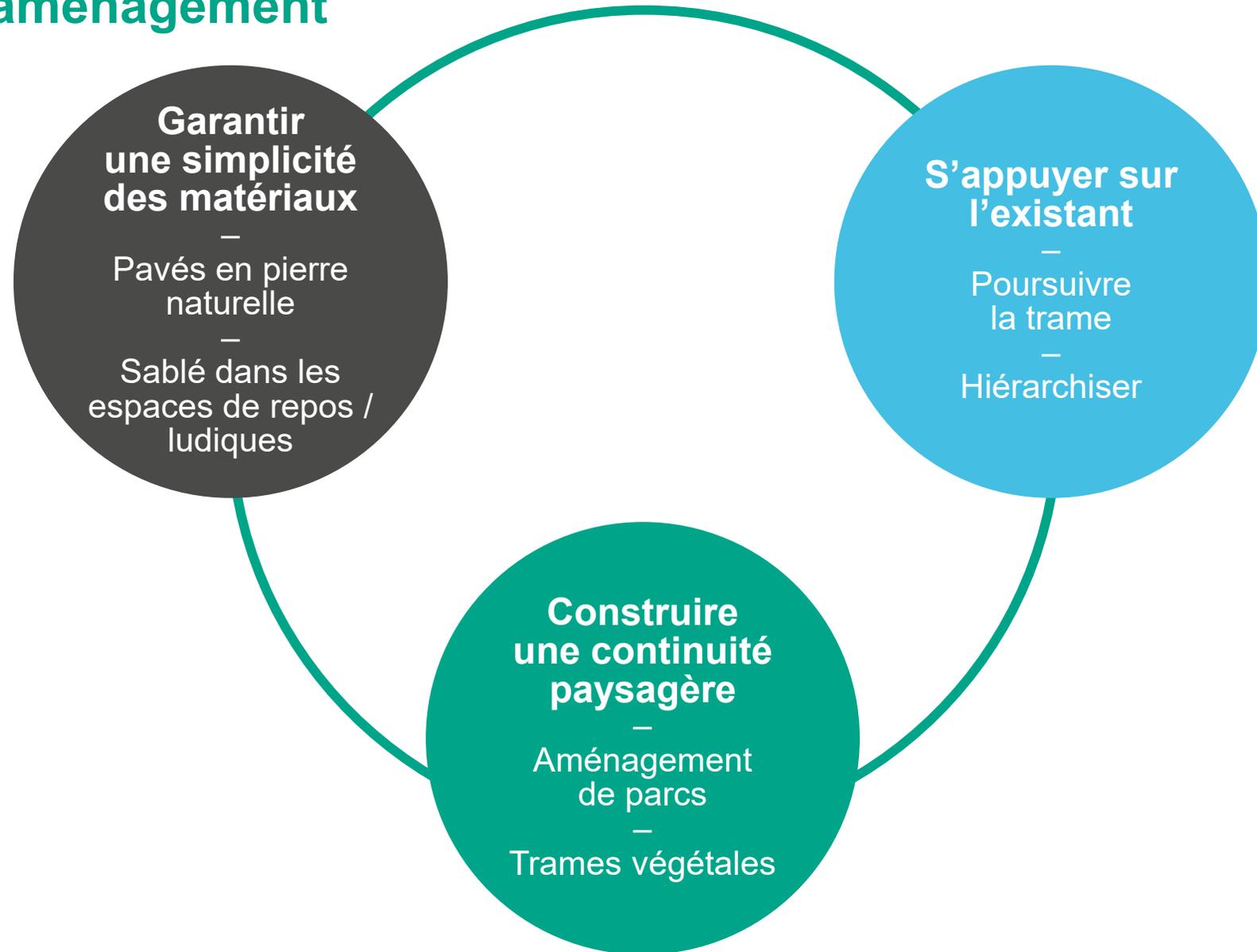
Mettre en place une démarche environnementale innovante et de haute qualité.



La parole habitante : point d'appui à la conception

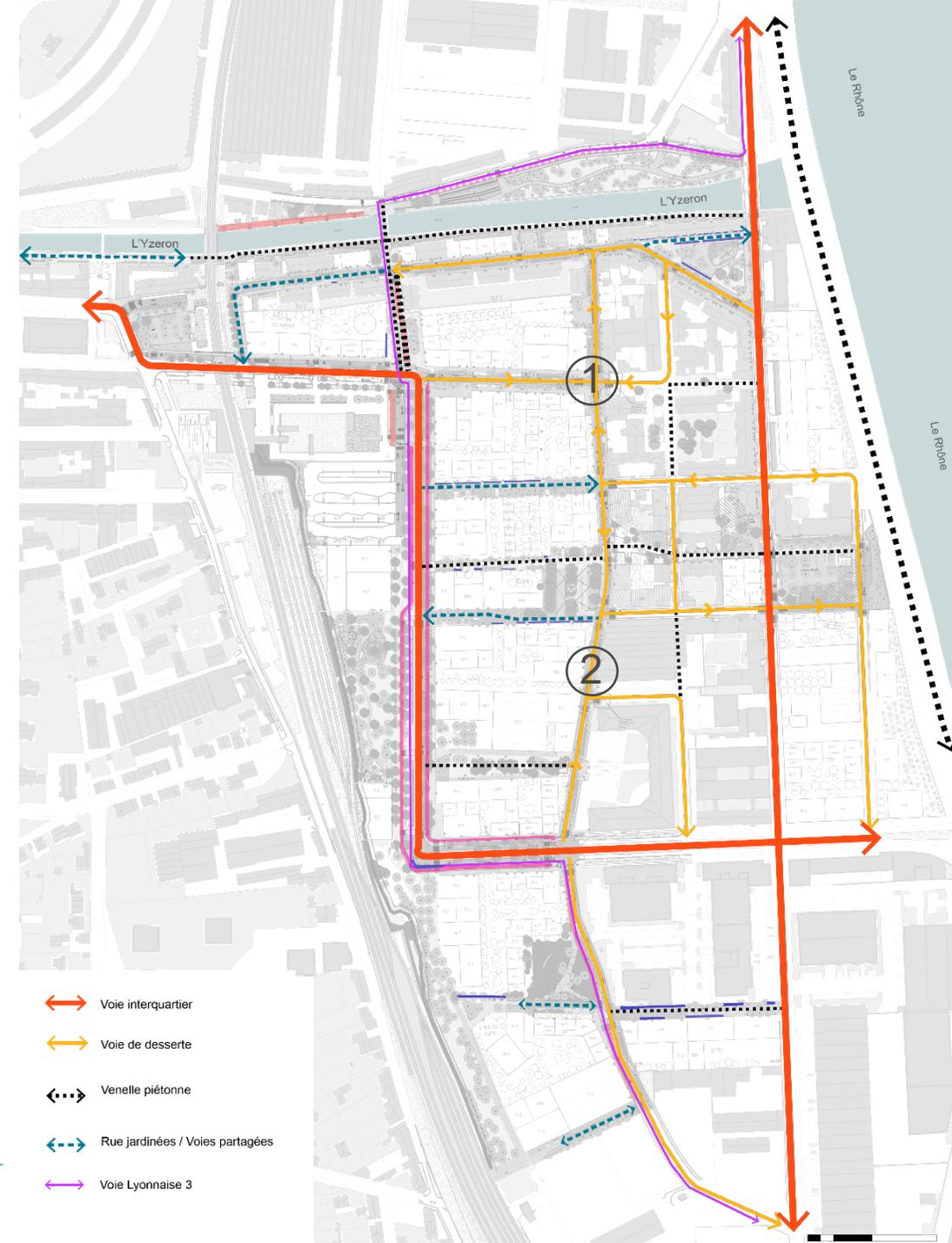
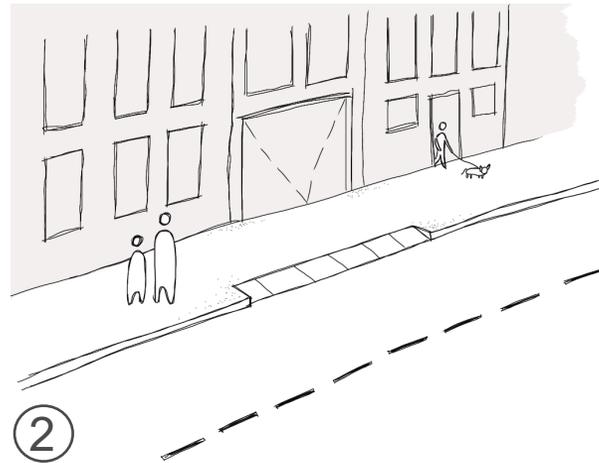
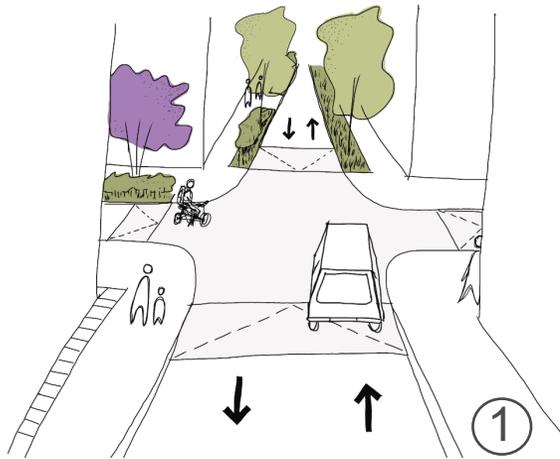


Les principes d'aménagement



Un quartier apaisé, propice aux modes doux

- **Hiérarchisation des voies**
- **Plan de circulation favorable à l'apaisement :**
sens unique avec effet de boucles et zone 30
- **Voie Lyonnaise 3**
- **Création de ruelles**, liaisons Ouest / Est
- **Aménagements favorisant le confort piéton :**
Carrefour en plateau et trottoir filant

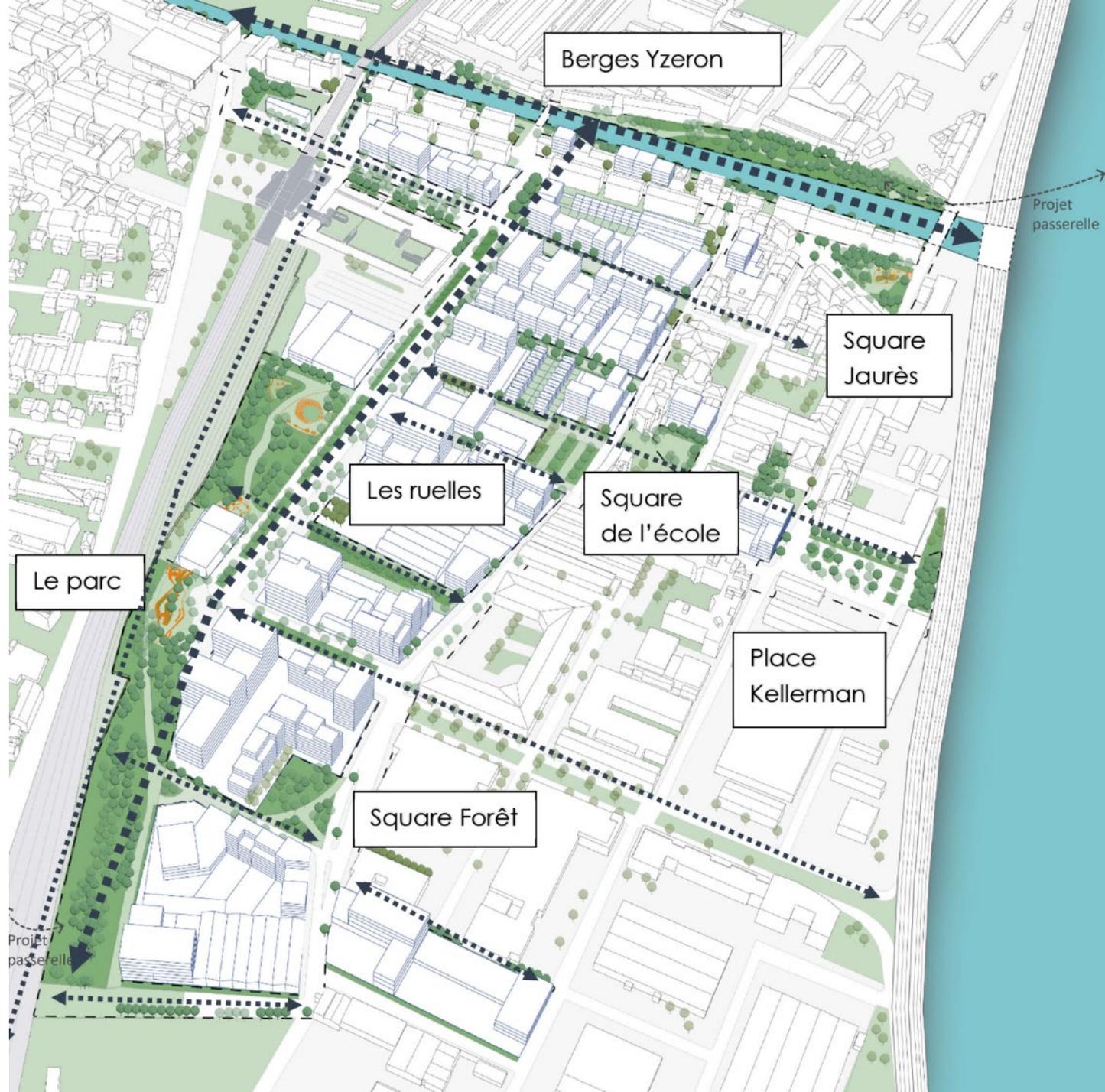


- ↔ Voie interquartier
- ↔ Voie de desserte
- ⋯ Venelle piétonne
- ⋯ Rue jardinées / Voies partagées
- ↔ Voie Lyonnaise 3

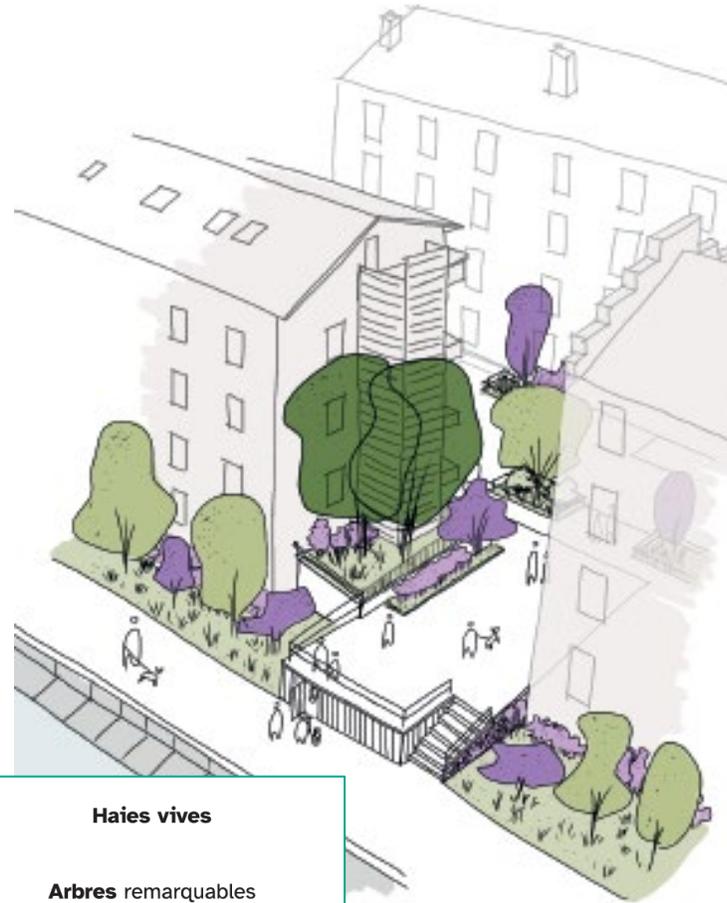
Des espaces publics très végétalisés

Les chiffres clés du projet d'espaces publics

- 9,2 hectares d'espaces publics dont 1,4 ha pour le parc sportif et 6 000 m² pour les berges de l'Yzeron
- 330 arbres existants conservés
- 910 arbres plantés
- 12 400 m² de massifs plantés
- 15 500 m² de prairie



Repenser les rues existantes



	Haies vives
	Arbres remarquables existants
	Système du bois acclimaté (Micoucoulier de Provence, Tilleul à petites feuilles, Chêne à feuilles de châtaigner)
	Système nature faubourienne (Noisetier, Aulne de Corse, Pommier calville d'Oullins, Arbre de Judée, cerisier à fleurs)

- Des plantations avec des pieds d'arbres généreux pour un meilleur cadre de vie et pour une gestion alternative des eaux pluviales.
- Des arbres dans les perspectives des rues pour accentuer la présence végétale.
- Créer des placettes jardinées qui ponctuent les rues.

Développer de nouveaux espaces à partir de l'existant

Le square forêt



- Valoriser les boisements existants, le déjà-là
- Régénération douce des arbres

- Valoriser les boisements existants, le déjà-là
- Profiter de l'ombrage de ces arbres remarquables



Le square de l'école

Concevoir de nouveaux espaces

Les parcs



- Créer une destination
- Rafraîchir la ville
- Proposer de l'ombrage
- Créer des événements par les différentes floraisons et les aires de jeux

Cohérence paysagère entre ruelles et jardins privés

- Continuité des plantations
- Mettre à distance des jardins privés via des massifs épais
- Séquençage pour animer le cheminement



Les ruelles

Des plantations pérennes et diversifiées

- **Principes de sélection des essences d'arbres, arbustes et des vivaces :**
 - adaptabilité au changement climatique
 - adaptabilité au milieu urbain
 - esthétique.
- **Plantation en massifs et non de façon isolée.**



Micocoulier de Provence



Chêne vert



Pin parasol



Noisetier



Cerisier à fleurs

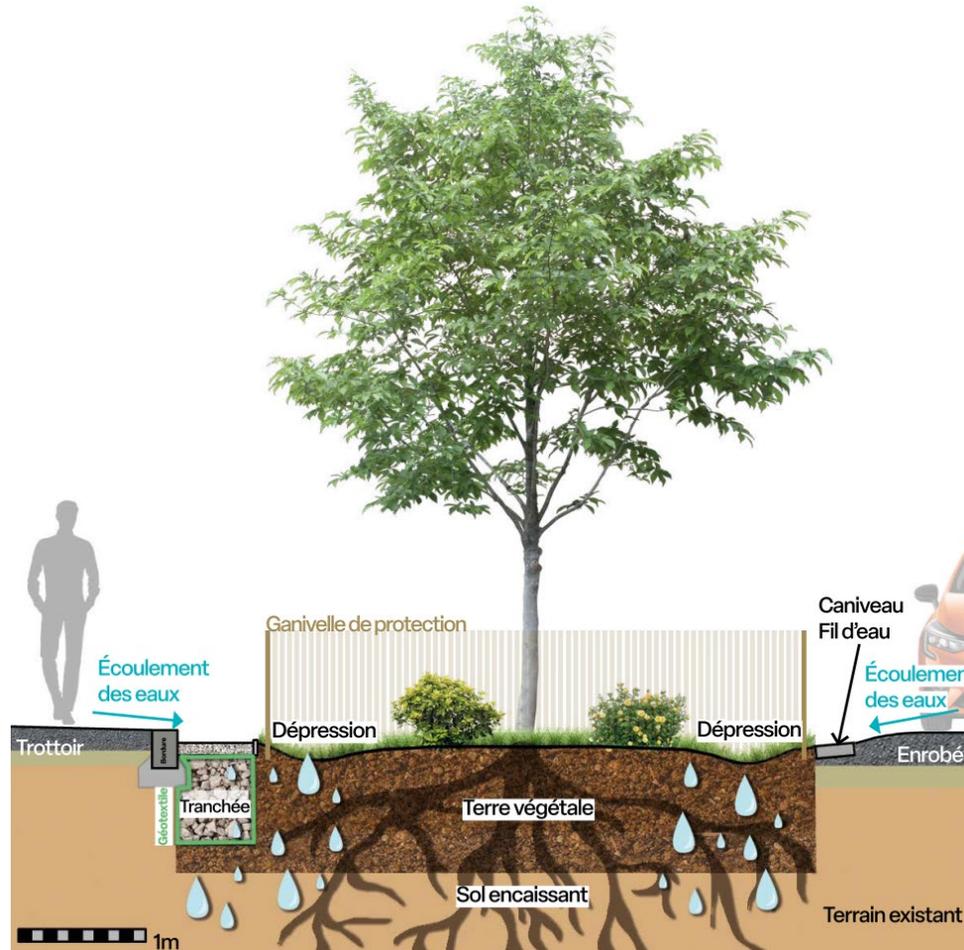


Erable de Montpellier

Extrait de la palette des arbres

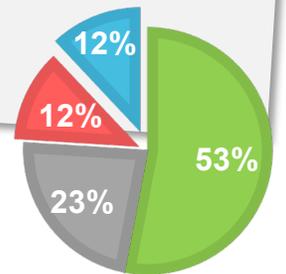
Une gestion des eaux pluviales vertueuse

- Désimperméabilisation
- Déconnexion des eaux pluviales des réseaux en créant des ouvrages d'infiltrations.
- **Acheminement des eaux vers des espaces verts**
- Récupérer une partie des eaux pluviales dans des **cuves de stockage** pour l'arrosage des espaces verts.



Les chiffres clés du projet

- 76 % du projet 100% infiltré (23% techniques alternatives existantes + 53% infiltration projeté)
- 12 % du projet infiltré + rejet débit limité
- 12 % du projet en rejet au réseau



Les arbres de pluie participent à :



La réduction du ruissellement et de la surcharge des réseaux d'assainissement



La recharge de la nappe phréatique



Le développement des îlots de fraîcheur



L'augmentation de la biodiversité urbaine



L'amélioration du cadre de vie

Une cohérence des revêtements

La Simplicité des revêtements pour une plus grande durabilité et une meilleure gestion :

- Mise en place de sablé dans les parcs et jardins.
- Enrobé noir pour chaussée et trottoir.

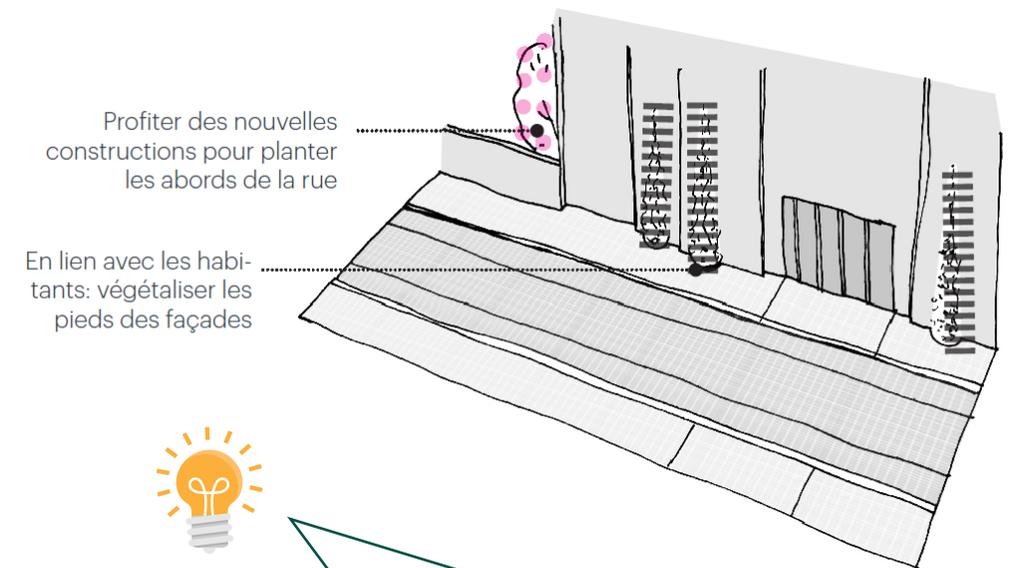
Revêtements appartenant au vocabulaire de l'existant.

Utilisation de **pavés en pierre naturelle** comme fil conducteur entre existant et projet :

- Réemploi des pavés et bordures existantes.
- Pavés en chainettes et bandes.



Permettre l'appropriation citoyenne et l'évolutivité



Vigilance sur l'accessibilité des revêtements
Construire des parcours avec des cohérences générales au quartier

Conforter et créer des lieux

1. Parc sportif

4'. Square forêt

Gare /
métro

Projet
passerelle

Projet
passerelle

Rhône

1'. Le parc et
les berges de
l'Yzeron

3. Square Jaurès

2. Ruelles créées

4. Place de l'école

Square Dubois
Crancé agrandi

3. Place
Kellermann

1. Le parc sportif

- La ligne courbe comme fil conducteur
- Des espaces inclusifs
- Des espaces conçus avec les apports du design actif

Centre aquatique

Aire de jeux Nord

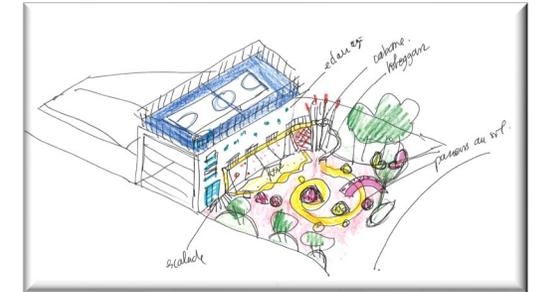
Aire jeux Grimpe

Halle sportive

Pôle glisse

Parc linéaire au sud,
propice à la
déambulation

Projet
passerelle

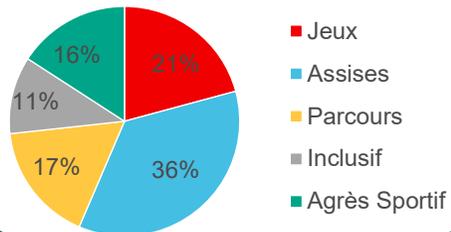


1. Le parc sportif

- Un parc qui se prolonge sur l'avenue Edmond Locard
- Parc clos dans sa partie centrale
- Composé de deux aires de jeux
- Toilettes publiques



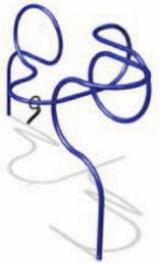
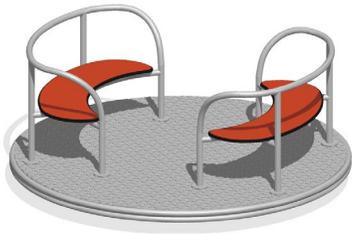
Typologie de mobilier pour le parc :



1. Le parc sportif

Aire de jeu Nord

- Activités pour les enfants et les parents



1. Le parc sportif

Zone de grimpe aux abords de la halle sportive

- Une expérience pour tous les âges et en interaction visuelle avec l'équipement



1. Le parc sportif

Pôle de Glisse

- Amorce la partie plus linéaire du parc sud
- En lien avec le parvis du bâtiment de bureau
- Un lieu unique adapté à tous les niveaux



Expérimentation Design actif pour alimenter le cahier des charges précis de cette partie sud du parc



1'. Le parc et les berges de l'Yzeron

Parc de l'Yzeron

Jardin
partagé

Espace
canin

Test de mobilier



Projet
passerelle

Quai planté rythmé de placettes

1'. Les berges de l'Yzeron

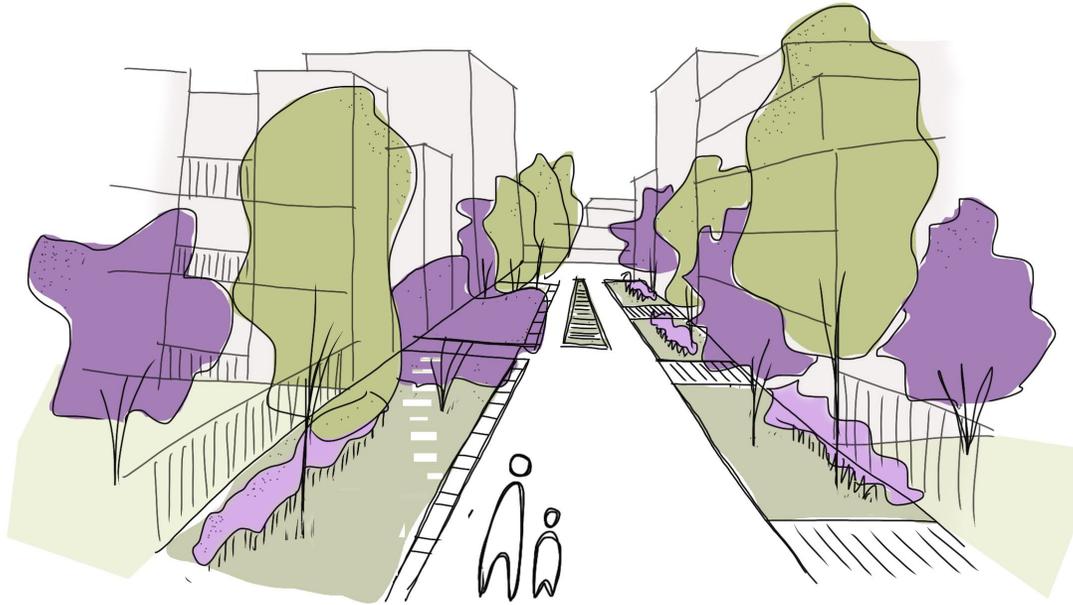
L'aménagement des berges de l'Yzeron prolonge la promenade réalisée en amont.



Ajouts de mobiliers
pour se retrouver,
se détendre



2. Les ruelles



- Elles permettent l'accroche avec le quartier existant et la connexion vers le reste de la ville.
- Elles représentent le cœur du faubourg prolongé.



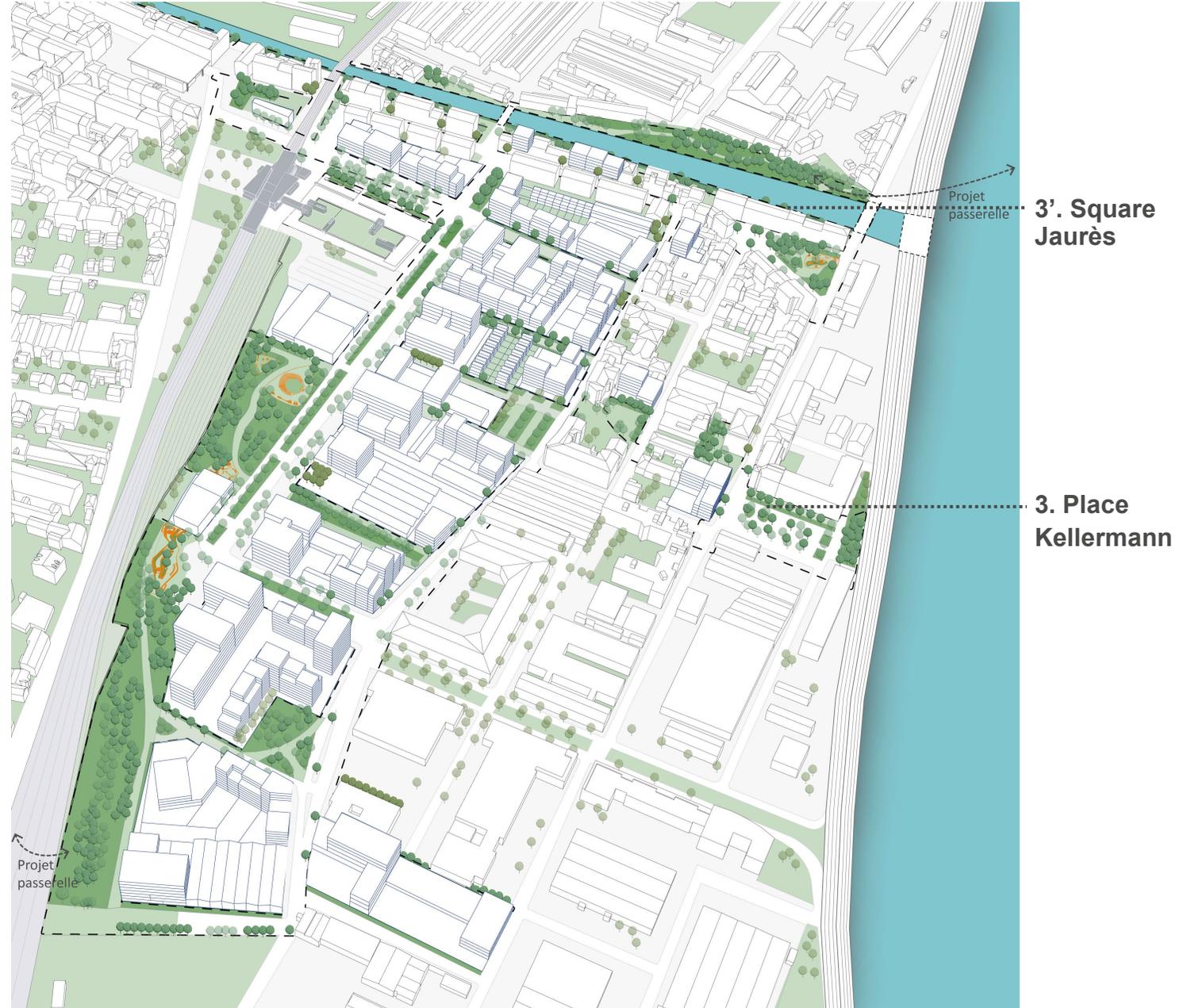
3. Réaménagement des espaces publics de proximité existants



Square Jean Jaurès



Place Kellermann

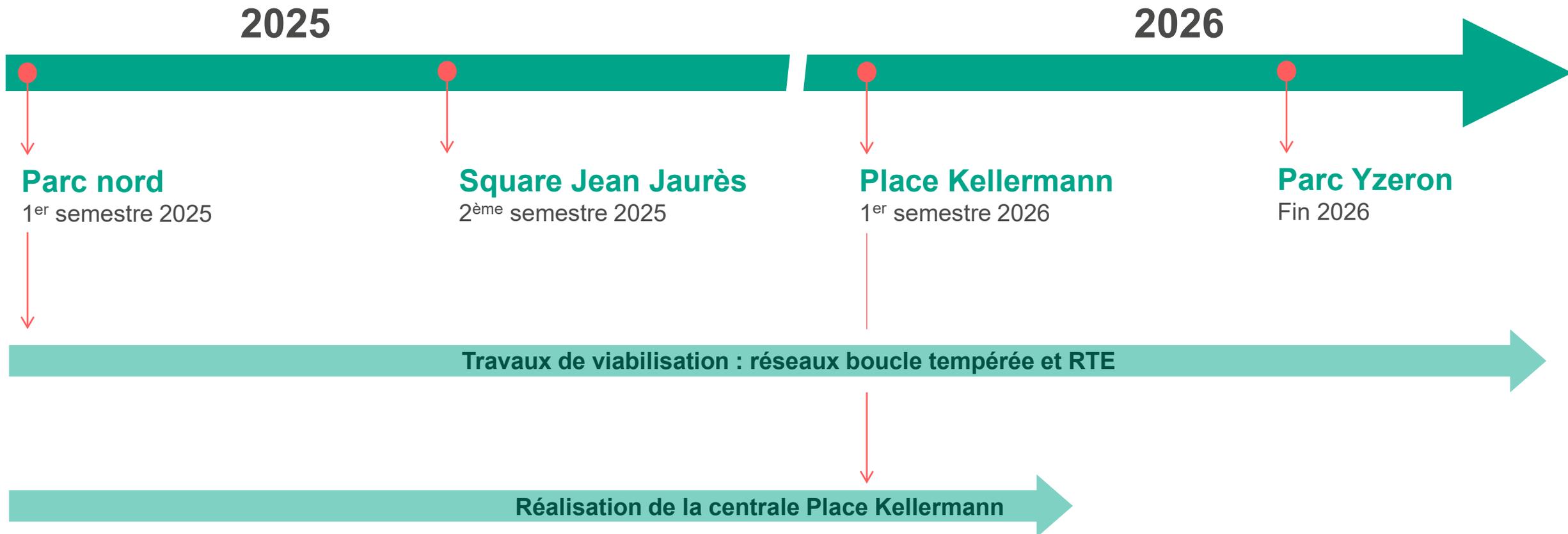


3'. Square Jaurès

- Un square de **1 500 m²** est en lien avec l'histoire du lieu.
- L'aire de jeu est inspirée du Rhône et plus précisément du **bac à traile** qui était tout proche.
- Les éléments identitaires sont réemployés : la pergola et la statue existantes sont repositionnées.



Planning des premiers travaux d'espaces publics sur 2025-2026



PARTIE 2 •

ACTUALITÉS DU PROJET

A – Du nouveau dans le quartier

B - Concertation & design actif

C – Les premiers travaux

D – Commercialisation



Actualités projet : Du nouveau dans le quartier



Réimplantation du P'tit jardin

- Dépollution des sols
- Plantations d'arbres
- Mise en place de mobilier test

Zone d'expérimentation du Design Actif

Ateliers sur inscription les 1 et 10 juillet



Maison du Projet & Société protectrice des végétaux (SPV) & Tiny houses

- Mise en place d'un panneau d'actualité dans l'exposition
- Espace de vente et d'animation de la SPV

Mise en place d'éco-pâturage sur la friche



Actualités projet : concertation et design actif

Comment aménager un parc favorisant la pratique du sport pour toutes et tous ?

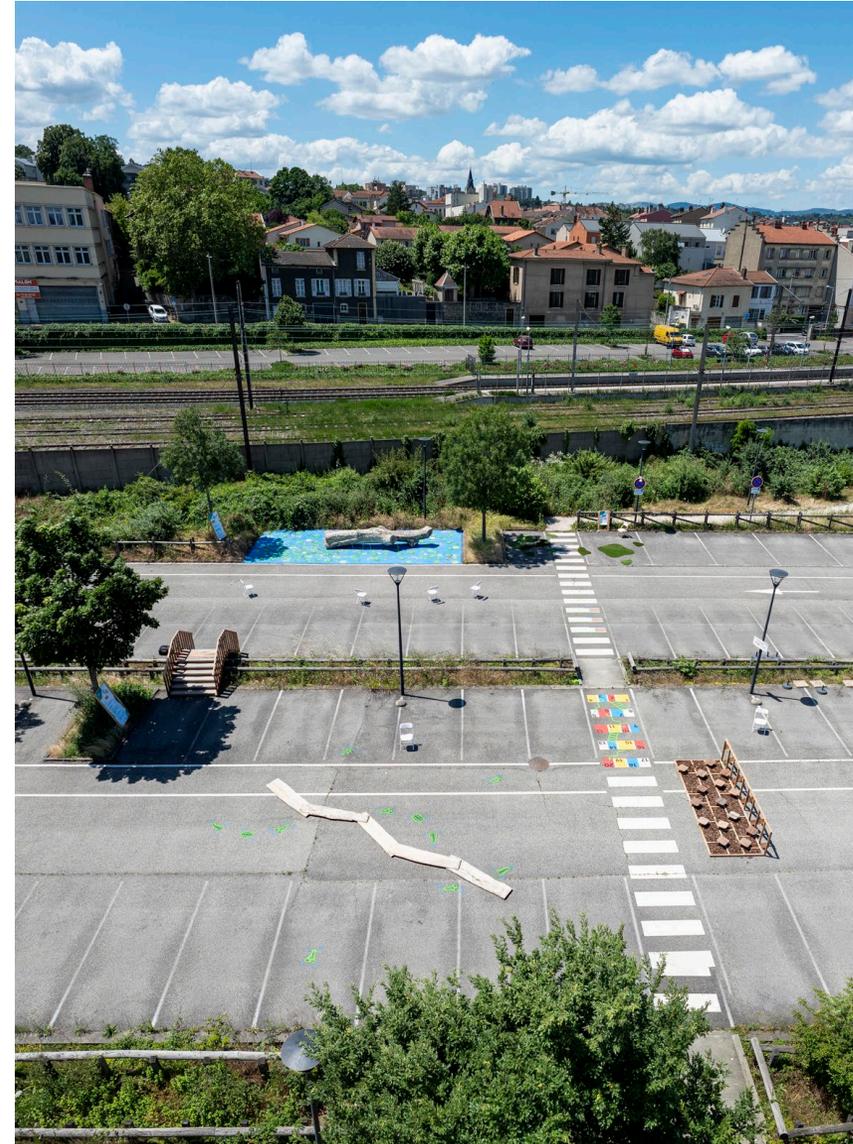
Des ateliers de concertation sur la partie nord

COMMENT RENDRE DÉSIRABLE L'USAGE RÉGULIER DU MUR D'ESCALADE POUR LES JEUNES & LEUR PERMETTRE DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SPORTIVE EN CONFIANCE DANS L'ESPACE PUBLIC ?

COMMENT DONNER ENVIE ET PERMETTRE AUX ACCOMPAGNANTS ET NOTAMMENT AUX FEMMES, DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SPORTIVE LORS DES SORTIES "AIR DE JEUX" ?

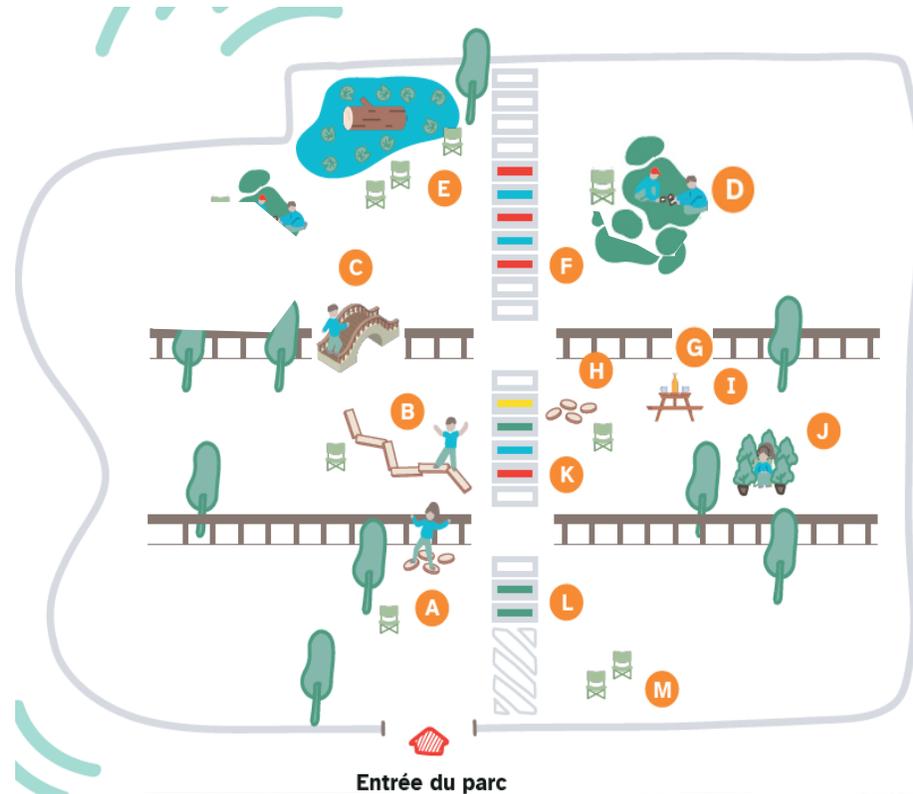
Une expérimentation en partie sud

Design actif : manière d'aménager qui incite à la pratique de l'activité physique et sportive celles et ceux qui en sont éloignés



Actualités projet : concertation et design actif

Comment aménager un parc favorisant la pratique du sport pour toutes et tous ?



Installations

- A H Garder l'équilibre
- B Marcher sur un fil
- C Prendre de la hauteur
- D G L'aire libre
- E Koi no Ike
- F Qui sautera le plus loin ?
- I L'oasis
- J Dans sa bulle
- K Serpents et échelles
- L Avancer à petits pas
- M Mettre sur pause



Actualités projet : des premiers travaux

Premières démolitions

41 rue Pierre Séward à partir de l'été 2024



Travaux Préalables Centrale boucle tempérée

Modification du stationnement sur la place

Travaux de dépollution des sols

Démolition de 35 mètres de mur rue Dubois Crancé



Fertilisation des terres

Fin du premier cycle en novembre : 2 200 m³



Actualités projet

• L'îlot 4

- **9 700 m² de logements**, dont 2 800 m² en accession libre, 1953 m² en accession sociale, 2482 m² de logements sociaux et une résidence Adoma, soit environ **103 logements familiaux et 80 logements en résidence** sur l'îlot.
- **3 350 m² de bureaux**
- **700 m² d'activité productive**
- **1 280 m² de commerces** et de services de rez-de-chaussée

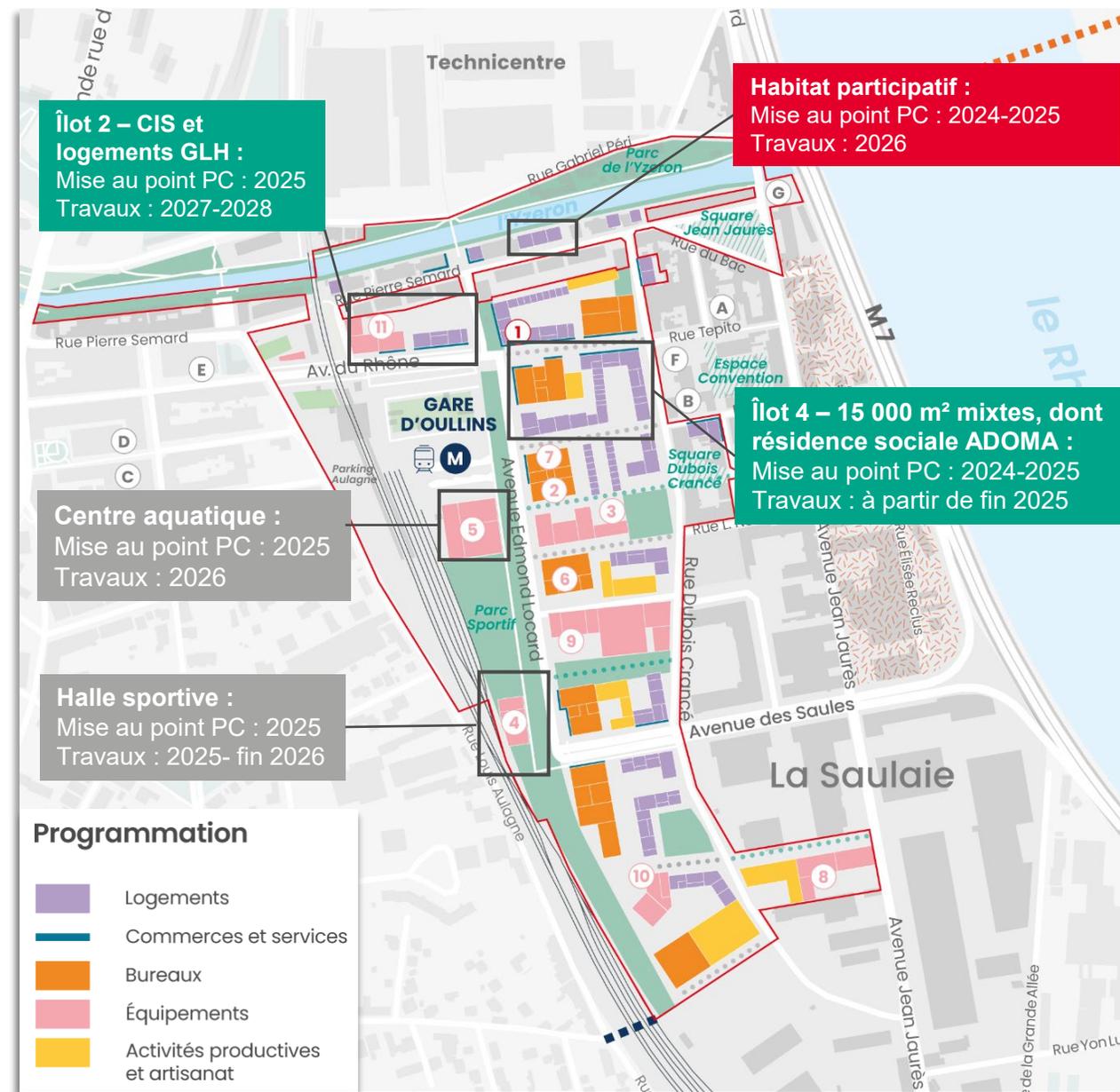
• Halle sportive et centre aquatique

• Projet d'habitat participatif – Commun immeuble

- Entre 7 et 20 logements, situés au 67-71 rue Sépard

• L'îlot 2

- 34 logements sociaux (GLH) et Un centre international de séjour (FOL 69)



PARTIE 3 •

PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES ET ENQUÊTE PUBLIQUE À VENIR



L'enquête publique dans le cadre des procédures réglementaires



Qu'est-ce qu'une **enquête publique** ?

Une **procédure réglementaire** pour toute opération relative à l'aménagement d'un territoire. Elle vise à :

- informer le public sur les caractéristiques du projet.
- recueillir les observations et les propositions du public avant la réalisation du projet.

À l'issue de l'enquête publique, le projet peut être enrichi et ajusté avant sa mise en œuvre.



Qu'est-ce que la **déclaration utilité publique** ?

La DUP, valant Mise en Compatibilité du PLU est une procédure administrative qui permet de :

- déclarer un projet d'aménagement comme d'utilité publique
- D'adapter les documents d'urbanisme existants



Qu'est-ce qu'une **autorisation environnementale** ?

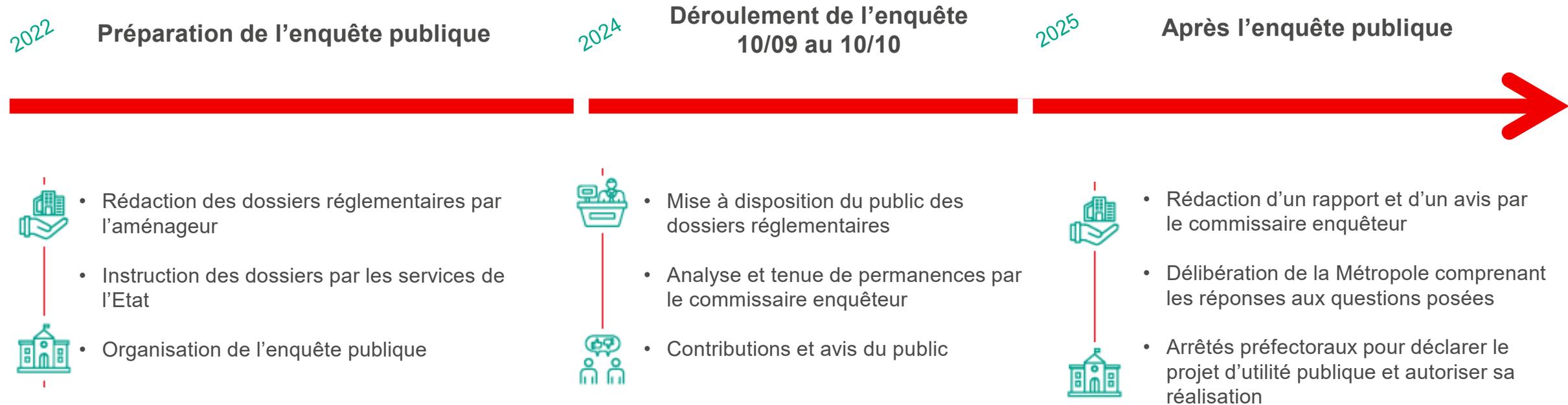
L'autorisation environnementale est une procédure qui vise à :

- évaluer et à réglementer l'impact environnemental des projets urbains,
- définir des mesures de réduction et d'évitement à mettre en place dans le cadre du projet

Pour le projet, **2 autorisations** sont nécessaires :

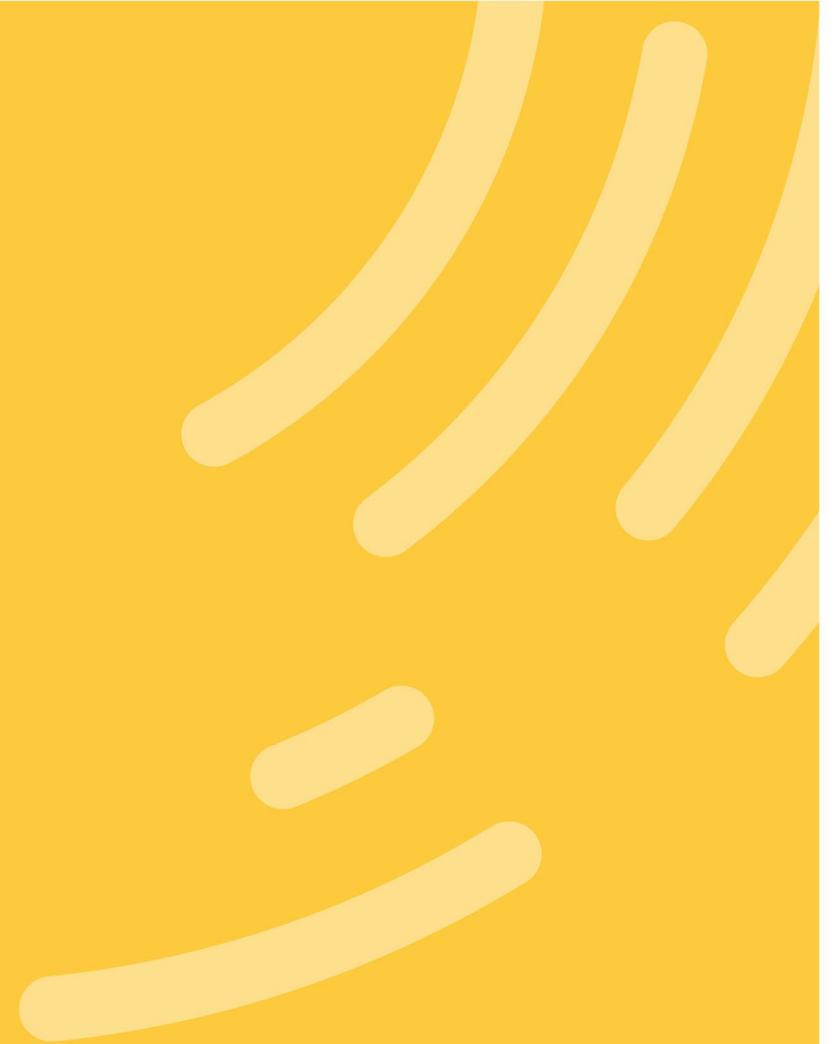
- une autorisation d'abattage d'arbres d'alignement
- et le « dossier Loi sur l'Eau » assurant que le projet ne polluera et ne perturbera pas les ressources en eau.

Déroulement de l'enquête publique



PARTIE 4 •

SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



Comment se renseigner et se tenir informés sur les avancées du projet ?

Maison du Projet : 7 avenue Edmond Locard.
Entrée libre aux horaires d'ouverture :
Lundi : 13h30 - 16h30 ; Mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Site internet du Projet : [La Saulaie, site officiel d'informations \(projet-lasaulaie.fr\)](http://LaSaulaie.site.officiel.d'informations.projet-lasaulaie.fr) : présentation du quartier, du projet, des documents ressources et de nombreux articles d'actualité

Newsletter du Projet : envoyée par mail une fois par trimestre. Si vous souhaitez la recevoir, n'hésitez pas à transmettre vos coordonnées.

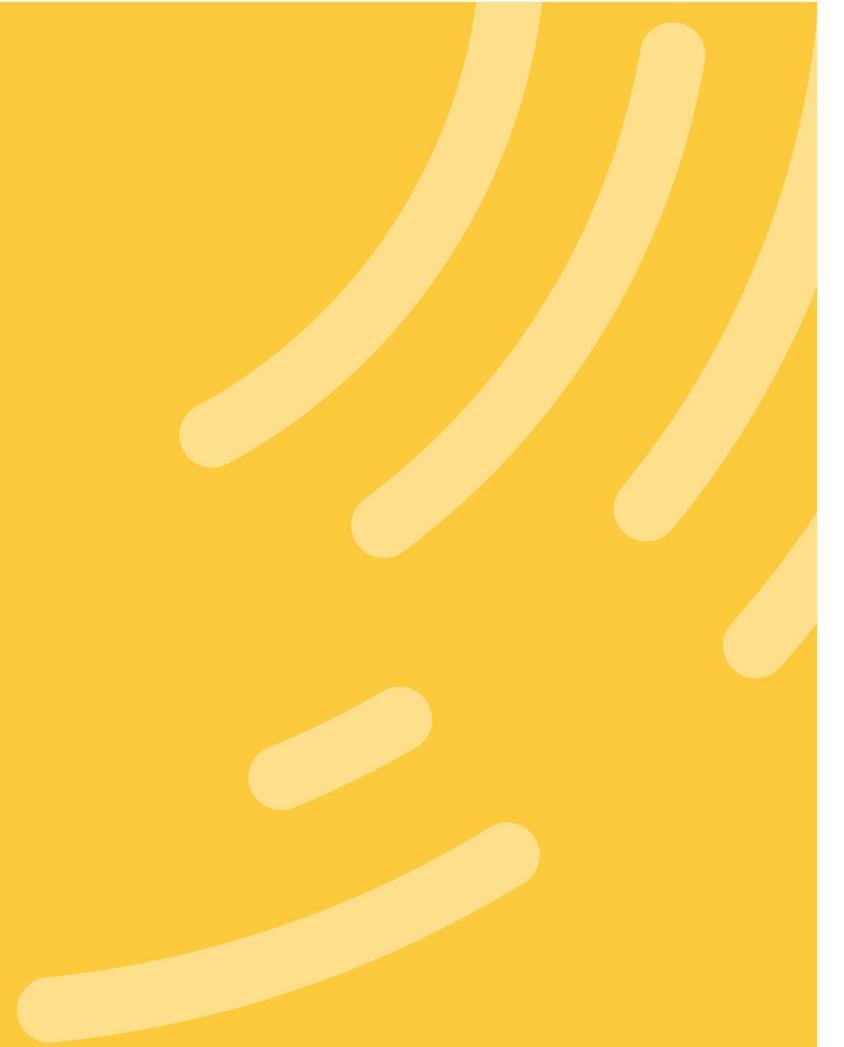
Adresse mail du Projet :
contact@projet-lasaulaie.fr



Un QR Code
pour accéder
facilement au
site internet

PARTIE 5 •

CONCLUSION



Merci à toutes et tous pour votre présence et votre participation

CONTACT

Camille FIORUCCI
Directrice de projet

contact@projet-lasaulaie.fr

CONTACT

Pierre LAVISSE
Chef de projet

contact@projet-lasaulaie.fr

CONTACT

Agnès ROSSIGNOL
Cheffe de projet

contact@projet-lasaulaie.fr

CONTACT

Céline VARENNE-SOUCHON
MENGROV

celine.vs@mengrov.com

